3ème ANNÉE PRINCE-ALBERT, SASK., JEUDI 19 JUIN 1913 No. 14

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

ABONNEMENTS:
Un an (Canada) $1.00
Un an (Etranger) $1.50
ANNONCES:
La ligne (1ère insertion) $0.12
Insertions subséquentes 0.08
Mariage, Décès, Naissance. - - - - .25

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Le seul journal français de la Saskatchewan

REDACTION: 405, 13ème RUE
ADMINISTRATION: 1303, 4ème Avenue Ouest. Prince-Albert, Sask.
Téléphone 683

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

A. F. AUCLAIR, O. M. I., *Rédacteur en Chef* — PUBLIÉ PAR LA CIE LA BONNE PRESSE, LTÉE — J. P. DAOUST, *Administrateur*

L'union catholique par les associations nationales

Les échos qui nous arrivent de la grande Convention Franco-Canadienne de l'Alberta, tenue la semaine dernière à Edmonton, nous redisent tous l'éclatant succès de cette imposante réunion nationale.

Ce fut la fête du peuple et l'heure de la pensée intense pour les chefs.

Par la mise en commun des idées et des vouloirs, l'union s'est fortifiée entre tous les groupes français de la province, et, par l'échange de vibrantes sympathies avec l'élément canadien de l'Est, dignement représenté à ces assises par MM. Bourassa et Denault, on a vu se resserrer encore les liens de fraternelle solidarité qui se nouent lentement et sûrement entre tous les groupes français du Canada et servent de prodromes consolants et réels à l'union générale de toutes les forces catholiques du Canada. Quelques divergences de surface ne changent rien à la nature de ce courant plus profond.

Il est incontestable qu'un mouvement considérable d'union entre tous les groupes français d'Amérique se dessine et s'accélère à mesure que s'atténuent les divisions politiques et que se fortifie le sentiment national.

D'aucuns se demandent peut-être, et avec sincérité, si ce réveil national, louable en lui-même il est vrai, ne constitue point un danger national pour l'unité catholique et n'entraînera pas des rivalités regrettables avec les catholiques d'autres nationalités.

Nous présentons ici l'objection dans toute son étendue, et nous y répondrons franchement. Il suffira de poser quelques principes très clairs:

A cet homme de bonne foi nous dirions: l'unité catholique n'est pas l'*unité* de langue, mais c'est l'*union* d'individus et de peuples bien distincts dans la charité et la justice, dans la croyance aux mêmes doctrines et dans la pratique des mêmes principes de foi et de morale. L'Eglise bénit et aime tous les drapeaux. Bien loin de vouloir fondre toutes les nations dans un moule uniforme, elle veut que chacune s'inspire de ses traditions de famille, s'encourage au devoir par les exemples des aïeux, conserve sa langue et son caractère personnel, garde jalousement le culte de la patrie, à l'instar de Jésus lui-même pleurant sur les malheurs futurs de Jérusalem.

Or donc, tout réveil national qui a pour tendance de fortifier l'union entre les membres d'un même groupe en vue de mieux conserver l'esprit catholique et de former un mur de défense contre l'invasion des principes d'erreur partout répandus à la faveur du protestantisme et de la franc-maçonnerie, tout réveil national qui unit davantage les catholiques d'une même nationalité, bien loin de créer des germes de dissension à l'égard des autres nationalités, ne saurait que favoriser l'union de tous sur un terrain catholique commun et contribuer au bien général de l'Eglise.

Que *chaque groupe national* s'organise solidement et l'union de *tous les catholiques* deviendra facilement réalisable.

Un excellent compatriote de l'Ontario écrit à ce sujet: "Au lieu de mélanger ensemble les soixante groupes ou plus de catholiques de langages différents que nous avons au pays chaque section de l'Union serait composée de catholiques parlant le même langage, ayant les mêmes mœurs, les mêmes coutumes, les mêmes aspirations. Chaque section formerait ainsi un tout parfaitement homogène.

"Pour tout ce qui regarde les droits de la conscience, les évêques auraient la haute main sur la direction de l'Union entière, et feraient exécuter leurs ordres par un chef social unique; mais pour ce qui concernerait les affaires purement matérielles ou nationales, chaque section, soit anglaise, irlandaise, écossaise, polonaise, suédoise, française, etc., se nommerait un chef social et un comité exécutif, lesquels administreraient les affaires particulières de chaque section, sans aucune ingérence de la part des autres sections de l'Union, excepté sur *demande spéciale*, priant une ou plusieurs autres sections de l'Union de venir (volontairement) prêter main forte à une section en détresse.

"De cette manière, on espère arriver à éviter tout froissement entre les catholiques de nationalités différentes: ce qui ne serait pas un mince résultat assurément."

Le mot d'ordre de tout catholique éclairé doit donc être de grouper solidement toutes les forces catholiques d'une même langue et d'une même nationalité pour arriver ensuite logiquement à la fédération puissante de toutes nos forces.

Les Franco-Canadiens de l'Ouest, dans la Saskatchewan, dans l'Alberta et le Manitoba entendent pour leur part réaliser cette partie du programme d'ensemble où leurs frères de langue allemande leur ont déjà noblement tracé la voie; en cela ils méritent les félicitations et les encouragements de tous les catholiques, comme ils seront prêts à donner eux-mêmes la main à tout autre groupe national qui s'inspirera des mêmes principes de foi, de charité et de justice.

Le Congrès d'Edmonton

Impressions d'un visiteur de l'Est

Tous nos amis liront avec le plus vif intérêt l'aimable correspondance suivante que nous adresse M. Ernest Bilodeau, le charmant compagnon de voyage de M. Amédée Denault, au Congrès d'Edmonton. Nous remercions vivement l'un et l'autre de leur bienveillante prévenance à l'égard du PATRIOTE.

Monsieur le Directeur
du PATRIOTE DE L'OUEST,
Prince-Albert, Sask.

Monsieur le Directeur,

Mon honoré confrère et ami, M. Amédée Denault, délégué du Comité Permanent du Congrès de Québec à la Convention des Canadiens de langue française à Edmonton, m'a confié, au moment de son départ, la tâche, lourde et agréable à la fois, de le remplacer auprès des lecteurs du PATRIOTE DE L'OUEST pour leur faire part des impressions ressenties en commun, M. Denault et moi, au cours des superbes démonstrations de foi et de patriotisme qui viennent de se dérouler dans la prospère capitale de l'Alberta.

Je dis, M. le directeur, que cette tâche est à la fois lourde et agréable: il est en effet bien difficile, dans une lettre crayonnée à la hâte sur le coin, pour ainsi dire, d'une table d'hôtel, de rendre justice à la grandeur et à la noblesse de l'entreprise comme au mérite de tous ceux qui y ont pris part et qui ont généreusement apporté le tribut de leur travail et de leur talent pour en assurer le succès. D'autre part, M. le directeur, la lecture de votre journal est si intéressante et si réconfortante, par les preuves qu'elle donne de la vitalité de notre race dans la belle province de la Saskatchewan, qu'un jeune journaliste amateur comme votre humble serviteur ne peut s'empêcher d'éprouver le désir de prendre place pour un instant à votre foyer, fût-ce " à la porte du poêle ", comme disent les vieux, et de s'accorder le plaisir d'une courte mais cordiale causerie avec les bons Canadiens qui forment ce que j'appellerais "la famille du PATRIOTE". Et voilà comment la tâche que m'a confiée M. Denault cesse, à l'instant, de me paraître lourde pour me devenir infiniment agréable.

M. le directeur, l'impression principale que j'ai éprouvée pour ma part, en descendant du train du C. N. R. à Edmonton, a été que je devais m'être tout simplement " trompé de chars " à Winnipeg, et que j'étais retourné à Québec au lieu de continuer mon voyage vers l'Ouest. . . . En effet, parti de ma chère petite ville de Roberval, au Lac St Jean, dans la croyance que je trouverais dans les vastes plaines de l'Ouest quelques timides groupes de Canadiens-Français noyés et perdus dans la masse des races étrangères, et commençant pour le moins à perdre quelques-unes des caractéristiques nationales, je suis tombé au sortir du train au milieu de la population la plus sympathique, la plus hospitalière, en un mot la plus franchement française qu'il m'ait été donné de rencontrer au cours d'une vie pas très longue encore, mais dont les phases diverses m'ont vu parcourir tour à tour les calmes campagnes canadiennes et les beaux horizons de la vieille France D'une amitié à l'autre et d'un salon à l'autre, cette impression émouvante n'a fait que d'augmenter et se confirmer. Et, dans ma naïveté encore ignorante, je me prenais à souhaiter que le vigoureux noyau d'Edmonton, que je croyais unique et isolé dans l'Alberta, se prit à essaimer et se répandre dans les prairies environnantes afin que dans un nombre d'années déterminé nous ayons dans toute la Province des représentants de notre race et de prospères possesseurs du sol. Jugez de ma surprise, M. le directeur, lorsque j'ai vu arriver de toutes parts les délégués à la Convention! Tous bons Canadiens, alertes et joyeux, courageux et patriotes, causant tout bonnement de leur vie albertaine comme s'ils habitaient encore les bords immédiats du Richelieu, du Saguenay ou du St Laurent, parlant de leurs voisins dont les noms sont Français comme à Joliette ou à la Rivière du Loup, citant comme leur résidence des endroits qui s'appellent St Paul, St Emile, Brosseau ou Duvernay! " Ah ça! me demandais-je en me frottant les yeux, est-ce que je rêve et ce voyage dans l'Ouest lointain et anglais n'existe-t-il que dans mon imagination? Suis-je dans la Beauce, ou bien ma destinée errante m'a-t-elle ramené en France? Pour me ramener, toutefois, à la juste compréhension de l'état des choses, j'ai employé deux remèdes: premièrement, j'ai fait une promenade dans Jasper avenue, où la vie cosmopolite ne prête guère à l'équivoque; puis j'ai essayé, au bureau du télégraphe, d'expédier à Québec une dépêche manuscrite en français. Je dois vous déclarer que cette dernière expérience m'a entièrement convaincu que je n'étais ni à Paris ni à Québec.

* * *

Voilà donc, en quelques mots, M. le directeur, les sentiments d'admiration et de surprise qu'a inspirés à un modeste journaliste amateur cette magnifique réunion des forces vives canadiennes-françaises du Congrès; j'ai admiré le dévouement complet de tous, prêtres et laïques, à la cause sacrée qui est en jeu; j'ai admiré aussi le courage inconscient et le vieux bon sens français qui inspiraient jusqu'aux plus modestes expressions d'opinion, toujours élevées, claires et vaillantes comme l'âme même de notre chère langue française. Et non seulement, M. le directeur, me suis-je senti plus que jamais fier d'être Canadien de descendance française, mais encore j'ai ressenti une confiance entière dans l'avenir de notre race en ces vastes plaines canadiennes de l'Alberta et de la Saskatchewan, qui sont et seront nôtres au même titre que jadis celles des rives du St Laurent. Soyons-en convaincus, M. le directeur, ici comme là-bas, demain comme autrefois, les héroïques sacrifices des missionnaires et l'endurante vaillance des conquérants du sol auront fécondé comme une rosée bénie la riche prairie canadienne; et sur ce sol prédestiné, la race française continuera, malgré les vents et les tempêtes qui assaillent parfois les vies nationales, le *Gesta Dei per Francos* traditionnel et accompli glorieusement depuis plus de deux siècles aux nobles rives du St Laurent. Oui, *les oeuvres de Dieu par la vaillance française!*

Veuillez me pardonner, M. le directeur, d'avoir si longuement abusé de votre hospitalité, et agréer l'assurance de mes sentiments respectueusement dévoués.

ERNEST BILODEAU,
Ancien correspondant de
l'*Action Sociale*, à Paris.

Edmonton, 14 juin 1913.

Venez en foule à l'assemblée de demain soir, 20 juin, à Prince Albert.

De par le Monde

Le culte national dû à Notre Seigneur Jésus Christ

S. G. Mgr Bruchési vient de publier une lettre pastorale pour instituer l'adoration nationale perpétuelle dans son diocèse.

Ce projet fut d'abord proposé au Congrès Eucharistique de Madrid, en 1911, et deux mois après il était institué en Belgipue par une lettre pastorale de l'épiscopat belge.

"Si les nations, écrit Mgr Bruchési, sont soumises à Notre Seigneur Jésus-Christ comme souverain, Elles doivent donc lui rendre en tant que nations un hommage et un hommage continuel."

L'archevêque de Montréal se sert de l'organisation des Quarante Heures pour introduire l'adoration nationale perpétuelle "Il suffira que le deuxième jour de ces pieux exercices lui soit consacré, Avertis à l'avance par leurs pasteurs, les fidèles offriront ce jour-là aux quatre fins du sacrifice eucharistique leurs messes, leurs communions, leurs heures d'adoration, leurs prières, leurs travail même et leurs souffrances en un mot, tous leurs actes, non plus en leur nom seulement mais en celui de leur pays. Au nom de la nation canadienne ils adoreront Dieu, le maître souverain des individus et des peuples."

Cette initiative de l'archévêque de Montréal est vraiment pieuse et féconde. Elle mérite de s'étendre à tous les diocèses du Canada, pour le plus grand bien de notre pays.

La visite pastorale à Saskatoon

La paroisse St Paul, de Saskatoon, a été témoin d'une cérémonie imposante, le 15, lorsque Monseigneur l'évêque administra le sacrement de Confirmation à 188 enfants. C'est le plus grand nombre d'enfants que Monseigneur ait encore confirmé dans une seule paroisse de son diocèse.

Tout avait été préparé avec soin et dans un ordre parfait par les dévouées Religieuses de la Présentation qui dirigent l'école catholique séparée de Saskatoon. Le R. P. Laufer, O.M.I., donna le sermon de circonstance à la messe et à la confirmation.

Dans l'après-midi, les catholiques de la ville se réunirent dans la salle des Knights of Columbus pour lire une adresse au premier pasteur du diocèse. La population de Saskatoon exprime l'espoir de la fondation prochaine d'un collège catholique à Saskatoon. "Les catholiques de Saskatoon, lit-on dans cette adresse, ont, à l'instigation des diverses sociétés catholiques, lancé un mouvement pour fortifier l'influence catholique dans tout le diocèse.

" Nous croyons que les catholiques ne sont pas représentés autant qu'ils devraient l'être dans les postes de confiance publique, et cet état de choses est dû, croyons-nous, au manque d'union concertée parmi les catholiques de cette province, et pour remédier à cette situation il nous faut un système plus complet d'organisation. A cette fin, nous nous efforçons de fedérer les diverses sociétés catholiques de la Saskatchewan, de manière à nous assurer une meilleure représentation dans les sphères executives, administratives et judiciaires de notre gouvernement."

Monseigneur répondit qu'il approuvait fort le projet de la fondation d'un collège catholique, et que le projet deviendrait réalisable dès que l'on pourrait trouver les fonds suffisants et le personnel d'une communauté religieuse pour diriger l'établissement. Ce collège pourrait, comme celui de St Boniface et d'Edmonton, et être affilié à l'Université de Saskatoon pour l'obtention des diplômes universitaires. Il ne saurait être question pour les élèves de suivre les cours de l'Université neutre et protestante, comme aurait pu le laisser croire le compte-rendu de la déclaration de Monseigneur publié dans les journaux anglais de Saskatoon.

Mgr Stagni à Régina

Dimanche le 29 juin, Son Excellence Mgr Stagni, bénira la pierre angulaire de la nouvelle cathedrale du St. Rosaire, à Regina, et aussi la pierre angulaire de l'abside qui sera ajoutée à l'église Ste Marie.

Évangile

Le cinquième Dimanche après la Pentecôte

En ce temps-là, comme Jésus était suivi d'une grande foule de peuple qui n'avait pas de quoi manger, il appela ses disciples et leur dit : J'ai pitié de ce peuple ; car voilà déjà trois jours qu'ils sont avec moi, et ils n'ont rien à manger ; si je les renvoie à jeûn chez eux, ils tomberont en défaillance en chemin, car plusieurs sont venus de loin. Ses disciples lui répondirent : Comment pourrait-on, dans ce désert, trouver assez de pains pour donner à manger à tout le monde? Il leur demanda: Combien avez-vous de pains? Sept, lui dirent-ils. Alors il ordonna au peuple de s'asseoir à terre : puis il prit les sept pains, rendit graces à Dieu, les rompit, les donna à ses disciples pour les distribuer, et ils les distribuèrent au peuple. Ils avaient encore quelques petits poissons : il les bénit et les fit aussi distribuer. Tous ceux qui étaient là mangèrent, et furent rassasiés ; et on remporta sept corbeilles pleines des morceaux qui étaient restés : or ils étaient au nombre de d'environ quatre mille : et Jésus les renvoya.

Petit Calendrier

JEUDI, 19 Juin—Ste Julienne de Falconiéri, vierge.

VENDREDI, 20 Juin—S. Silvère, pape et mart.

SAMEDI, 21 Juin—S. Louis de Gonzague, conf.

DIMANCHE, 22 Juin—Solennité de Saint Jean-Baptiste.

LUNDI, 23 Juin—S. Paulin, évêque et conf.

MARDI, 24 Juin—S. Jean-Baptiste, patron des C.-F.

MERCREDI, 25 Juin—S. Guillaume, abbé.

Le courage d'une mère

Vous êtes-vous jamais demandé, écrit le *Droit*, d'Ottawa, quelle somme immense de soins et de sacrifices doit faire une mère de famille pour conserver le français au sein de son foyer dans les centres où la majorité est anglaise ? Au travail, dans la rue, aux jeux, partout on parle anglais, l'atmosphère en est toute saturée ; quels efforts ne faut-il pas pour forcer les enfants à parler français ? Et n'allons pas faire de reproches trop sanglants à celles qui faillissent à la tâche.

La femme canadienne souvent sans instruction, toujours chargée d'une nombreuse famille, écrasée par des travaux de toutes sortes, a cependant le coeur assez grand pour conserver le langage que lui apprit sa mère, elle a assez de courage pour le faire respecter et assez d'esprit pour le faire aimer.

Voici, entre mille, un incident qui nous a été raconté par les parties en cause, et qui montre bien jusqu'où les femmes canadiennes poussent l'amour et le respect de la langue française.

Une femme avait deux jolies filles dans la vingtaine ; nées toutes deux en Ontario, elles avaient appris, sur les genoux de leur mère, à aimer le français ; obligées de prendre jeunes le chemin de l'atelier, afin d'aider au père à élever les dix autres enfants, elles portaient courageusement le poids du travail, et grâce à la bonne éducation reçue au foyer, elles avaient une certaine distinction, elles étaient fort recherchées. Deux jeunes Canadiens d'avenir faisaient de fréquentes visites aux jeunes demoiselles : on commençait même à parler de mariage. Les jeunes gens, habitués à parler l'anglais à leur travail et devenus un peu familiers à la maison, parlaient souvent l'anglais au salon.

Un bon soir, la mère qui surveillait toujours comme c'était son devoir, n'y pouvant plus tenir, leur dit avec un tremblement de voix facile à comprendre :

—Mes jeunes amis, si vous n'avez pas assez de respect pour la langue de vos mères pour ne pas la parler dans vos affaires intimes, vous devriez au moins respecter mes sentiments personnels et parler français dans ma maison.

Cette apostrophe produisit l'effet d'un coup de foudre dans le petit salon et l'on parla français ensuite.

Croit-on que le mariage fut manqué pour cela ? Pas du tout. Le garçon qui était un homme d'esprit se dit : " Si la mère a tant de courage et de dévouement, la fille s'en ressentira pour sûr, elle fera une bonne femme et une bonne mère pour mes enfants.

Quand une race produit de telles femmes, est-il possible de croire qu'elle doive s'éteindre bientôt et se fondre dans la grande fournaise de l'assimiliation où la partie dominante est d'un matérialisme jouisseur et révoltant ?

La survivance de notre race en ce pays est possible pourvu que les mères d'aujourd'hui aient le courage des mères d'hier et perpétuent leur actes de dévouement et d'héroïsme.

Oui, notre survivance nationale est entre les mains de nos femmes, de nos soeurs et de nos filles, rendons leur la tâche aussi facile que possible. "

Une amusante leçon de français

L'autre matin, M. Dupont-Lépicier, professeur de conversation, de maintien, d'écriture et de comptabilité, membre de plusieurs sociétés savantes philanthropiques et philotechniques, reçut la visite de notre vieil ami Francis Joke.

—"Good morning sir", dit le célèbre Américain, je viens demander à vous une petite consultation sur un mot dont je ne connais pas très bien le " sexe ".

M. Dupont-Lépicier s'inclina.

—Doit-on dire UN poêle ou UNE poêle ?

—Cela dépend, répondit le professeur, non sans majesté. On dit UN poêle pour désigner un appareil de chauffage et UNE poêle quand on veut parler d'un ustensile de cuisine rond et plat muni d'une queue,

—Très bien ; le fourneau il était mâle et la casserole était demoiselle.... mais voulez-vous expliquer à moi ce que vous entendez par les cordons du poêle ?

—Ce sont les quatre cordons placés aux coins d'un drap mortuaire, car ce drap s'appelle également un poêle.

—Parfaitement ; je comprenais beaucoup bien.... Les barbes et moustaches sont faits aussi avec des poêles, n'est-ce pas ?

—Non certes, mais avec des poils, ce qui est très différent.

—Mais il y a bien des queues aux poils ?

—Oui.

—Et queue était toujours féminine ?

—Non, pas toujours, car on appelle un cuisinier UN QUEUX ; si bien que l'on peut dire, en parlant correctement que c'est LE queux qui tient LA queue de LA poêle sur LE poêle.

— Oh! Ah ! Oh ! se mit à rire Francis Joke, quelle " djaolie " histoire!.... Dites-moi encore, Monsieur Dupont-Lépicier, vous qui savez tout : on faisait bien sauter, au Carnaval, de bons crêpes dans la poêle.

—Erreur... de BONNES crêpes, car pris dans ce sens, le mot est du genre féminin.... Il devient masculin quand il sert à désigner une étoffe légère qui, lorsqu'elle est teinte en noir, se porte en signe de deuil et dont on forme de gros nœuds aux couronnes et aux angles des corbillards.

—Prodigieux! s'exclama l'Américain, dont les yeux commençaient à s'arrondir. Quand la poêle a des cordons, il est masculine, et quand il a une queue il est féminine... Aoh ! Je m'y perds !....

Ls professeur de conversation ne put réprimer un sourire devant l'étonnement de son interlocuteur.

Savez-vous, reprit-il, que nous disons encore que le feu est également sous LA poêle à frire et sous LE poêle mortuaire ?

—Comment cette surprenante chose est-il possible sans le secours du Grand Diable d'Enfer ?

—C'est bien simple. Voici : supposons un homme honorable, —un maire, un " selectman " par exemple— qui, traversant la nuit un quartier mal famé, reçoit un coup de feu en pleine poitrine... Les vauriens le dévalisent et s'en vont. Alors les " policemen " arrivent, ramassent le blessé, et l'ambulance le transporte à l'hôpital. Les médecins le soignent comme il faut, si bien que le "selectman" S'ETEINT tranquillement le lendemain, avec quarante degrés de fièvre.... On transporte le corps au domicile qu'il habitait de son vivant ; on le laisse paisiblement refroidir, puis l' " undertaker " entre en scène pour lui faire des obsèques pompeuses et coûteuses. Lui et ses aides placent donc le FEU selectman sous le POÊLE congrûment recouvert de CRÊPE, et la voiture funèbre roule, tandis que la foule fait la QUEUE par derrière.

—Francis Joke laissa échapper un sourd rugissement.

—Permettez ! Je n'ai pas fini, reprit le professeur, car le " selectman " en homme prévoyant, a laissé un testament exprimant sa ferme volonté d'être incinéré. On le conduit donc au four crématoire et là le FEU est réduit en cendres....

A ces paroles, l'Américain se leva et, dans ses yeux bleus, passa un reflet de vague épouvante.

—Ecoutez, Monsieur Dupont-Lépicier, dit-il d'une voix grave, vous êtes un " very delicious gentleman ", mais je vous prie de remettre la suite à un différent jour.... Sans cela, nous serions obligés de boxer comme deux furieux garçons !....

Il resta pensif un moment, puis, hochant la tête : — En vérité, murmura-t-il, je comprenais maintenant pourquoi le " French language " était le langage des diplomates.

—Mais, cher monsieur....

—Assez, interrompit Francis Joke, assez !.... Je voulais plus entendre causer...., plus du tout.... de poêles, de feu, de crêpes et de queues en cette mémorable journée ! Non, je sens que je pourrais pas en supporter davantage !.... Les forces de l'homme sont bornées ! Cependant, je vous remercie tout de même ; vous êtes un joyeux " Tip top macaroni ", comme nous disons en Amérique, et pour me remettre la tête à l'endroit, laissez-moi danser une gigue en chantant le " Yankee Doodle "....

Et sans attendre la réponse, notre vieil ami se mit à gigoter en hurlant comme un possédé.

Cte B. DE TAILLAC.

LA PAGE DU DIMANCHE

Prêtre et Soldat

Louis Veuillot, le plus grand journaliste du XIXe siècle, a écrit des choses sublimes, mais il ne s'est peut-être jamais élevé plus haut que dans ces pages où il fait l'éloge du prêtre et du soldat français :

Deux mains ont fondé la France, deux mains l'ont agrandie et maintenue dans ses splendeurs, deux mains l'ont toujours relevée dans ses défaillances : la main du prêtre et la main du soldat.

Parcourez toutes les époques glorieuses et fécondes de notre histoire, depuis Clovis jusqu'à nos jours : ces deux mains travaillent d'accord à la même œuvre ; elles s'entraîdent. Voyez les temps bâtards, les jours malheureux : elles sont divisées. Dieu les rapproche quand il veut que la France fasse quelque chose d'illustre et de bon.

Union de la force et de la foi sous Clovis, sous Charlemagne, sous saint Louis, sous Louis XIV : quels hommes de guerre ! quels hommes d'Eglise ! Division, pour ne pas remonter plus haut, pendant le XVIIIe siècle, quels abaissements ! quels pas en arrière fait la civilisation chrétienne ! D'un côté, la Pologne est partagée, une nation catholique disparaît ; de l'autre, les missions sont interrompues, et une partie du monde retombe dans la nuit. Rupture à la fin de ce siècle néfaste : nous n'avons que des victoires de vengeance ; nous portons partout la mort et nous sommes à la veille de périr. Un héros, un grand homme de guerre paraît : il tend la main à l'Eglise, il rétablit le culte, et tout l'ordre social se relève, et le règne de cet homme est un torrent de victoires. Il s'oublie dans cette prospérité ; sa main jadis secourable à l'Eglise, lui devient ennemie cruelle. Sa prospérité cesse : il tombe, mais laissant un nom immortel, et l'avenir plein de lui comme le passé. Deux dynasties se succèdent, sous lesquelles l'esprit anti-religieux domine tantôt contre la volonté du prince, tantôt avec son secours, trente-cinq années de vaines discussions, de médiocres entreprises, d'agitations stériles, et deux révolutions qui emportent ces dynasties sans que l'armée les défende ! Un nouveau pouvoir surgit du tombeau de l'homme des batailles, et se signale par un grand service rendu à la religion ; et tout soudain, la France, depuis vingt ans si effacée, couvre trois nations de son drapeau, fait flotter son pavillon sur toutes les mers, dirige une lutte qui sera l'une des grandes dates de l'Europe et du monde !

Dans cette lutte qu'elle poursuit sans but d'ambition, pour la liberté menacée de la famille des peuples, la France paraît avec un caractère qui n'est qu'à elle sur la terre. Ses camps renferment des prêtres et des sœurs de charité, ses hôpitaux s'ouvrent aux blessés ennemis. Elle a deux armées : une armée de justice, une armée de miséricorde. Mère chrétienne, la patrie française a soin de l'âme de ses enfants en péril de mort ; elle ne dédaigne pas les plus obscurs instruments de sa gloire. Bénis et réconciliés à Dieu, ceux qui, sans récompense terrestre, disparaissent dans les flots ou sur la terre étrangère, peuvent cependant se consoler de mourir. On fait le cathéchisme et on célèbre le saint sacrifice sur les vaisseaux français voués à la protection de la mère de Dieu. Les généreux mourants réclament le sacrement de pénitence, les soldats montrent autant de piété que de courage. A côté du portrait de son père, le porte-drapeau de la bataille de l'Alma avait sur sa poitrine l'image de Marie, et c'étaient là les deux cuirasses sous lesquelles battait ce cœur vaillant. Qui osera mesurer les complaisances de Dieu ? Qui dira les pensées qu'il éveille au dernier moment dans ces âmes intrépides ? Si tous ceux qui gardent ces signes sacrés n'y mettent pas la foi qu'ils devraient avoir, du moins c'est le souvenir de la maison paternelle, c'est le don d'une mère, d'une sœur, d'une famille qui prie pour eux et dont ils respectent déjà la piété. Quel que soit son sentiment particulier, le soldat qui porte un signe de dévotion n'a pas rompu avec la foi, n'est pas un ennemi de Dieu.

++++

Mais que disent ces prêtres qui exercent le ministère divin sur la flotte et dans les camps ? que disent ces religieuses qui, pour l'amour de Dieu, vont affronter les périls de la peste et de la guerre ? Ils disent que la bonne âme du soldat est droite, franche, dévouée naturellement chrétienne. Quand ils lui parlent de Dieu, ils n'ont à craindre ni insulte, ni raillerie, ni refus. La main du prêtre et la main du soldat se joignent, et quelque chose de grand se prépare ! Lorsque Donoso Cortès, en quelques coups de pinceau d'une incomparable énergie, traçait cette belle ressemblance du prêtre et du soldat, qui n'est nulle part aussi sensible qu'en France, sa parole a retenti dans toutes les têtes intelligentes comme la prophétie des choses que nous voyons.

La France est une nation croyante et fière : elle enfanta toujours des prêtres et toujours des soldats. Elle les enfante de semblable nature, hardis, entreprenants, se portant de même cœur aux entreprises, aux missions et aux croisades, pour l'amour de Dieu, pour l'amour de la justice, pour l'amour de la gloire. Nul peuple n'a donné autant de sang aux idées ; la pensée humaine vogue à travers le monde sur un fleuve de sang français.

On peut dire que le Français, dans l'excellence de sa nature, naît prêtre ou naît soldat. L'épée est pour lui comme un huitième sacrement, créé à son usage et qui le rend meilleur. Vingt fois l'expérience a été faite : on a ramassé la populace des villes, tout ce qu'il y a au monde de plus railleur, de plus insoumis, de plus turbulent, et l'on a pu en tirer une bonne troupe. A peine ont-ils sabre au flanc et l'uniforme sur l'épaule, ces gamins, ces rebelles, deviennent autres : les voilà aussi orgueilleux de leur joug de fer qu'ils l'étaient de leur sauvage liberté. Dès lors, ils sont accessibles à des idées qui n'avaient auparavant aucun chemin pour saisir leur intelligence. On peut leur parler de devoir, d'obéissance, de respect ; on peut leur parler de Dieu. Ils reviennent à l'instinct national, qui est l'accord de la force et de la foi.

++++

Le prêtre et le soldat ont pour première loi l'obéissance pour premier devoir le dévouement, pour principale habitude le sacrifice... Ils ne s'appartiennent pas : ils appartiennent chacun à une chose qui mérite un amour sans borne, l'un à l'Eglise, l'autre à la Patrie, et tous deux en même temps à ces deux choses à la fois. Ils ont tous deux une règle haute, noble, inflexible, qu'ils n'ont pas faite, qu'ils ne peuvent défaire, qui les soutient et les relève. Leurs intérêts propres, leurs affections privées disparaissent devant l'intérêt général, en vue duquel est exclusivement tracée cette règle sainte. Qu'est-ce qu'un soldat ? C'est un moine par la régularité, par la sobriété, par les privations, par l'abandon à la volonté du supérieur. Que le soldat soit chrétien, il n'y a pas d'état monastique. Ils ne savent pas toujours ce qu'ils disent, ceux qui parlent de la licence des camps ; ils n'ont guère vu de camps ! On s'y couche de bonne heure, à la belle étoile ou sous une tente légère ; on se lève de grand matin, on travaille tout le jour ; on se prépare à la victoire et on l'espère, en présence de la mort. Voilà la licence des camps ! Cela me ressemble pas au bal de l'Opéra ; et l'on peut même y trouver quelque chose de plus rude qu'aux labeurs du négoce, de la politique ou des sciences.

Qu'est-ce que le prêtre, surtout le moine, c'est-à-dire, le prêtre élevé, à toute la hauteur d'abnégation que comporte la vertu humaine ? C'est le soldat des postes difficiles et des grands dangers, que l'on jette en pionnier de la civilisation chrétienne dans l'équateur, dans les savanes des sauvages, parmi les hérétiques, les incrédules. Et il y va et il y meurt. Quand il est mort ou par les fatigues ou par les supplices ; quand il a été lacéré par les fouets, consumé par les flammes, dévoré, d'autres accourent à sa place, ambitieux du même sort, jusqu'à ce qu'enfin, sur les ruines de ces tribunaux sanglants, sur les cendres de ces bûchers, ils élèvent la Croix comme le soldat, sur les décombres de la forteresse ennemie et sur les cadavres de ses frères, plante son étendard vainqueur.

++++

Il y a une race de milieu, nouvelle en France, pervertie à de détestables écoles, inféconde, sauf en sophismes et en falsifications, qui ne donne pas de prêtres, qui les hait l'un et l'autre, qui a fait des livres et des lois pour les séparer... Elle veut que le soldat s'éloigne du prêtre, et que le prêtre ait peur du soldat. Entre ces deux fils du même père, cette race avait élevé le mur de ses haines et de ses prégugés. Le camp était fermé au prêtre. Ne fallait-il pas que le pauvre soldat vécut et mourût philosophiquement, comme ces penseurs qui n'éprouvent aucun besoin de croire en Dieu, et qui tiennent que les fonctions et les douleurs de la vie n'ont besoin ni de ce secours ni de ces consolations.

Fais tomber la barrière, ô France ! elle n'est pas assez détruite encore ! Fais-la tomber ; renverse-la du pommeau de ta noble épée ! A tes soldats qui vont mourir, donne pour compagnons les ministres du Dieu vivant. Que le Dieu des armées marche avec tes armées. Parmi les cités mouvantes qui flottent comme ces navires à travers les tempêtes de fer et de feu, il y a des cœurs à raffermir, des fatigues à réparer, des âmes à épurer ; c'est l'œuvre du prêtre. Nos soldats errants sur la terre d'Afrique maintenant toute semée des ossements de leurs frères, seront-ils moins braves et moins heureux pour entendre parler de la patrie absente et de celle que la mort peut leur donner demain ? Perdront-ils quelque chose de leur courage à savoir qu'ils conquièrent un peuple à Jésus-Christ, et que si le bâton de maréchal leur échappe, il ne dépend ni du hasard, ni de l'ennemi, ni d'aucune puissance humaine, de leur faire perdre la palme des martyrs !

La France est si véritablement guerrière et chrétienne, que devant la piété militaire, les droits mêmes de la raillerie expirent. Qui oserait railler Turenne ? Partout où l'homme de guerre voudra être chrétien, il le sera impunément ; ou plutôt l'opinion se tournera pour lui, par un instinct qui est l'instinct même de la grandeur nationale. On ne sait plus pourquoi, mais on comprend que la piété, dans l'état militaire, est la perfection du courage et de la discipline, et que cette perfection est l'élément invincible de toutes les grandes choses que veut et qu'aime à faire le pays. Partout, dit Xénophon, "où les hommes sont religieux, guerriers et obéissants, comment ne serait-on pas, à juste droit plein de bonnes espérances ? Après cette phase de mesquinerie et d'épuisement où nous étions tombés, l'armée seule nous a donné quelques hommes. S'ils eussent été tous chrétiens ; si dans ces camps où ils ont rêvé, ils avaient prié et pensé ; si, au lieu d'émousser leur bon sens naturel sur l'obscure phraséologie des idéologues en tous genres, ils l'avaient fortifié aux saintes lumières qui ouvrent les mystères de l'homme et de la société ; si, au lieu d'être libéraux, démocrates, phalanstériens et le reste, ils étaient catholiques, quels autres hommes nous aurions vus !

Patience ! Atteinte la dernière de ce venin, l'armée le rejette la première. Parmi tant d'hommes de cœur qui portent l'épaulette que d'hommes de foi ! "Quand vous voyez verdir les branches du figuier, dites que l'été est proche." Je m'en fie à ces chrétiens qui savent être la milice de Dieu dans la milice du monde. Ils ne sont pas les derniers à l'assaut de cette folie irréligieuse qui veut faire schisme avec le génie chrétien de la France. Devant l'invasion de ces passions brutales et de ce bel esprit barbare qui menace encore une fois l'empire du Christ, comme au temps de Clovis, comme au temps de Charlemagne, comme au temps de saint Louis, mieux qu'aux beaux jours de Louis XIV et du premier Napoléon, le prêtre et le soldat se donneront la main ; et à leur ombre croîtra ce qu'il faut à la France et à Dieu "des gens braves et des braves gens."

L'epitaphe de Louis Veuillot

Louis Veuillot, le grand journaliste catholique, dont on célèbre le centenaire cette année, avait composé sa propre épitaphe ; elle résume à merveille son but et son activité.

Placez à mon côté ma plume,
Sur mon cœur, le Christ, mon or- [gueil ;
Sur mes pieds, mettez ce volume
Et clouez en paix le cercueil.

Après la dernière prière,
Sur ma fosse plantez la croix,
Et si l'on me donne une pierre,
Gravez dessus : J'ai cru, je vois !

Dites, entre vous, il sommeille
Son dur labeur est achevé ;
Ou plutôt, dites : il s'éveille,
Il voit ce qu'il a tant rêvé.

Ceux qui font de vilaines mor- [sures
A mon nom sont-ils attachés ?
Laissez-les faire, ces blessures
Peut-être couvrent mes péchés.

Je fus pêcheur et, sur ma route,
Hélas ! j'ai chancelé souvent ;
Mais grâce à Dieu, vainqueur du [doute
Je suis mort ferme et pénitent.

J'espère en Jésus : sur la terre
Je n'ai pas rougi de sa foi ;
Au dernier jour, devant son Père
Il ne rougira pas de moi !

LOUIS VEUILLOT.

Pierpont Morgan au Ciel

Quand Pierpont parvint à la porte du ciel il admira d'abord le fin ouvrage de la grille et palpa de ses mains de connaisseur le fer tordu et friselé qui courait en spirales dans l'encadrure auguste.

Derrière cette grille, on apercevait le portrait du paradis, une admirable composition de marbre blanc avec des colonnes dont la légèreté évoquait un style d'une pureté toute divine. Pierpont sortit son calepin, et nota l'ordonnance du fronton, se disait à part lui :

—Cela ferait bon effet à ma bibliothèque de l'avenue Madison.

Saint Pierre parut, et la grille roula sur ses gonds, Pierpont entra aussitôt, et se mit à monter les marches de marbre blanc, en les comptant soigneusement, une à une. A la vingt-cinquième, il se trouva devant une porte de bronze ciselée par la main des anges et telle qu'il n'en avait jamais vue :

—Cette porte n'est pas à vendre ? dit-il à saint Pierre.

—Ce mot n'a aucun sens dans les régions célestes, répondit le grand apôtre.

—Ah ! quelles drôles de mœurs !

Et il entra.

Il eut un moment d'éblouissement : puis il se reprocha cette faiblesse, et il se à tout examiner, notant à mesure les ors de la voûte, l'élancement des colonnes, les mosaïques du parquet, les bas-reliefs et les fresques, toutes les merveilles d'un incomparable musée. De fois à autre, il lui échappait une réflexion :

—Tiens, un fra Angelico ! Ça ne vaut peut-être pas celui que j'ai vu à Florence, mais il est mieux conservé.. Ah ! un admirable chapiteau : quel malheur que ce ne soit une ruine, on pourrait l'emporter.. Ici, une mosaïque superbe, j'ai presque envie de la faire détacher.

Un ange passa, portant des parfums divins dans un ensensoir d'or :

—Quelle tête ? dit Pierpont ; elle eût fait rêver Raphaël. Et dire qu'on ne peut pas même prendre une photographie.

Il allait ainsi d'une salle à l'autre, examinant, fixant dans son esprit un prix à tout objet, cataloguant le ciel point par point comme une imaginaire collection.

Et comme saint Pierre lui demande :

—Comment trouvez-vous ça ?

Pierpont répondit :

—Pas mal du tout ! C'est même très bien. Mais il y a un gros ennui : pas moyen de rien acheter.

DROLERIES

Aveu sincère

Dans le cabinet du juge d'instruction.

— Racontez-moi, dit le juge, votre vie antérieure ; dites-moi sincèrement ce qui vous a conduit ici ?

—Un gendarme, mon juge, répond le prévenu.

Gymnastique de la langue

A prononcer très vite :

" La cavale du Valaque avala l'eau du lac et l'eau du lac lava la cavale au Valaque. "

" Le croc du cric fit craquer le roc. "

" Trois gros rats dans trois gros trous croquent trois croûtes."

" Si ces six sangsues sont sur son sein sans sucer son sang, ces six sangsues sont sans succès. "

Quand on est treize

—On se met à table :

—Ah ! mon Dieu ! s'écrie la grand'mère, nous sommes treize.

—N'ayez pas peur, bonne maman, lui dit aussitôt son petit fils —un collégien de douze ans— je mangerai pour deux !

Rien à donner !

Une dame patronnesse d'une œuvre de charité faisait la quête dans une église. Arrivée près d'une dame dont la toilette élégante faisait espérer une riche aumône, elle lui présente la bourse, mais la femme élégante dit :

—Je n'ai rien.

—Eh bien, madame, répartit vivement la quêteuse, prenez, car je quête pour les pauvres.

Entre Gascons

Tartarin.

—Moi, je me suis trouvé récemment sans armes, par un temps de neige, face à face, avec trois loups....

—Et alors ?

—Alors, je les ai regardé fixement, puis je suis parti les mains dans mes poches, en sifflotant.

—Et ils ne vous ont pas poursuivi ?

—Ils ne pouvaient pas.. C'était au jardin zoologique.

En dépit de l'arithmétique

A l'examen.

C'est le fils d'un usurier qu'on interroge.

Le professeur. — Si votre père emprunte 1000 fr. avec promesse de rembourser 250 fr. par an, combien devra-t-il encore au bout de trois mois ?

L'élève.—1000 francs.

Le professeur.—Mais, Monsieur, vous ne connaissez pas le premier mot de l'arithmétique.

L'élève. — C'est possible.... mais je connais bien papa.

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Tous articles, nouvelles, communications, destinées à la publication dans le PATRIOTE DE L'OUEST doivent être adressés et parvenir au plus tard le LUNDI MATIN à la Rédaction. 405, 13ème rue, Prince-Albert, Sask.
Toutes les correspondances pour la Rédaction doivent être signées.

Pour toutes demandes concernant les abonnements, les annonces et les travaux de ville, et pour les envois, d'argents, on doit s'adresser à l'Administration : 1303, 4ème avenue ouest, Prince-Albert, Sask.

PRINCE-ALBERT, SASK. 19 JUIN 1913

Le mouvement de l'Association Franco-Canadienne

A Jeanne d'Arc de Dollard

41 Membres

Dimanche 8 courant, avait lieu la première assemblée du groupe local de l'Association Franco-Canadienne.

Rehaussée par la présence de M. l'abbé A. Benoit, Procureur de l'évêché de Régina, de M. l'abbé J. A. Dufresne, curé de Gull Lake et de M. W. Amyot, avocat à Régina, notre réunion eut un éclat tout particulier.

M. Eugène Gagnon fut choisi comme présidentde cette première assemblée. Puis M. l'abbé H. Kugener, curé de la paroisse prit le premier la parole et en quelques mots expliqua le programme de l'Association. Il laissa aux autres orateurs le soin d'entrer dans plus de détails. Ce que fit tout d'abord M. l'abbé A. Benoit avec sa verve et son entrain accoutumés. Il nous montra l'exemple que nous donnent nos frères des autres nationalités, que nous, gens de langue française, nous ne pouvions et ne devions pas rester en arrière.

Très documenté et statistiques en mains, l'orateur nous fit voir clairement ce que nous sommes comme nombre et au Canada et dans la Province. Il nous fit comprendre, qu'unis entre nous, sans distinction de parti, quelle force nous pourrions être : force avec laquelle les gouvernants seraient obligés de compter pour se maintenir au pouvoir.

M. l'abbé Benoit nous rappelle quelques traits de l'histcire du Canada, nous dit que nous devions être fiers de nos ancêtres et plus fiers encore de marcher sur leurs traces.

M. W. Amyot qui prit ensuite la parole nous fit l'historique de l'Association, nous montra que le Congrès de Duck Lake, l'an dernier, en avait hâté la diffusion, grâce surtout au vaillant journal, l'organe de l'Association, LE PATRIOTE DE L'OUEST.

M. Amyot, lui aussi, nous rappelle quelques autres événements de l'histoire du Canada, comment nos ancêtres avaient combattu pour garder la belle langue française, langue qui a droit de cité, elle aussi, dans l'Ouest où elle fut la premiere implantée par nos courageux missionnaires. Il nous dit que nous avons un héritage précieux à conserver, un drapeau sans tache à défendre, et que cet héritage nous devons le transmettre intact, augmenté même, à nos descendants ; que ce drapeau nous devons le défendre, fut-ce au prix des plus grands sacrifices, pour empêcher qu'il fut souillé. Il nous fit voir combien nos droits et de français et de catholiques, nous étaient parcimonieusement concédés, que nous devions combattre, et cela jusqu'à la victoire, pour que justice complète nous soit rendue.

La note patriotique et religieuse fut la dominante de ces deux discours, et les chaleureux applaudissements qui les suivirent nous montrèrent que les orateurs avaient été goûtés et compris, que les beaux sentiments, par eux exprimés, chacun d'entre nous voulait les faire siens.

Ensuite eut lieu l'inscription des membres dont suivent les noms. Puis on procéda à l'élection des officiers. Président : M. Eusèbe Gagnon ; vice-président : M. Ernest Marquis ; secrétaire-trésocier : M. l'abbé Kugener. Membres adhérents : MM. Roy, T. St Hilaire, G. Sicotte, S. Villeneuve, D. Dufresne, M. Demphousse, A. Roy, F. X. Michelin, N. Audet, B. St Hilaire, Jos. Roy, sr, E. Forsior, D. Roy, B. Piquette, A. Dufresne, W. Nolin, J. Bouffard, A. Aubert, R. Moreau, A. Proulx, M. Gagnon, C. Roy, A. Arcand, J. Moreau, E. Gagnon, P. Roy, E. Auger, Jos. Roy, jr, G. Carrière, D. Grégoire, P. Roy, R. Bérard, N. Moreau, L. Gagnon, J. Arcand, J. Lafrance, R. Gagnon, L. Roy.

Les Franco-Canadiens de Gull Lake, n'étant pas assez nombreux pour former un groupe local, se joignirent au groupe Jeanne-d'Arc de Dollard. Ce sont M. l'abbé J. A. Dufresne, J. A. Gauthier, D. Dupas les premiers membres de Gull Lake.

Pour clore tette belle assemblée, et afin d'attirer sur l'association tout entière, sur le groupe Jeanne-d'Arc en particulier les les bénédictions du Ciel, nous eûmes la bénédiction du Très S. Sacrement donnée par M. J. A. Dufresne, curé de Gull Lake.

On se sépara avec la promesse messe de travailler chacun de notre côté à faire connaitre l'Association et à recruter de nouveaux membres parmi nos amis.

En résumé bonne journée et un travail excellent.

UN ADHÉRENT

A St-Antoine

40 Membres

Un groupe local de l'Association Franco Canadienne fut organisé ici il y a quinze jours. Il était regrettable de voir que nos paroissiens ne mettaient pas cependant l'enthousiasme voulu pour s'organiser. Mais dimanche dernier, la présence de deux orateurs distingués a rendu notre association complète. Toute notre paroisse s'est enrôlée.

L'assemblée eut lieu dimanche dernier à trois heures de l'après-midi à l'école St-Edmond. La salle était remplie. Parmi l'assistance nous remarquions M. l'abbé A. Ferland, curé de notre paroisse et président de notre groupe local, M. l'abbé N. Poirier, curé de la paroisse de St-Maurice, M. Dr. Parent de St-Antoine, vice-président, M. J. B. Paradis instituteur de l'école St-Edmond, M. A. Séguin secrétaire de la municipalité, et secrétaire de notre association.

Les orateurs étaient M. l'abbé A. Benoit procureur de l'évêché de Régina et M. Amyot, avocat de Régina.

M. Benoit nous montra l'importance de l'Association Franco-Canadienne dans notre province. Il nous dit que cette association était indispensable pour la sauvegarde de notre religion et de notre langue dans cette province. Le gouvernement, l'industrie, le commerce, et les loges, dit-il, travaillent tous à l'unisson pour faire de nous un peuple anglais. Alors c'est à nous de nous armer, dit-il, si nous voulons sauvegarder nos droits. La parole chaude de cet orateur de talent a vite entraîné ceux qui l'écoutaient.

M. Amyot, doué d'une grande éloquence, prononça un discours qui fut aussi bien goûté par tout l'auditoire. Il nous dit que notre histoire est belle et que nous devrions êtres orgueilleux de notre race. Nos ancêtres ont fait beaucoup pour nous, dit-il, et alors nous aussi devons faire quelque chose pour les générations futures. Nous devons leur laisser en héritage notre langue aussi belle et aussi pure que nos ancêtres nous l'ont laissée, et le seul moyen d'arriver à ce but c'est de nous unir car l'union fait la force.

Après les discours, quarante membres se sont enrôlés. MM. Benoit et Amyot montèrent alors en automobile pour se rendre à Cantal, où ils devaient tenir une autre assemblée.

A. SÉGUIN,
Secretaire

A St-Maurice

41 membres

Le 1er juin, il a été tenue une assemblée publique de la paroisse de St Maurice afin d'encourager l'Association Franco-Canadienne de la Saskatchewan. M. le curé Napoléon Poirier, nommé président du groupe local dirigeait l'assemblée. Nous avons eu le plaisir d'entendre M. l'abbé A. Benoit, président du Comité de Régina, ainsi que M. Amyot, avocat de Régina. Tous les deux ont su tenir l'assemblée sous le charme de leur chaude parole patriotique et après quelques moments d'attention générale de la part des paroissiens, 41 personnes d'entre eux ont donné leurs noms désirant faire partie de l'Association. Monsieur le Président ainsi que M. Amyot semblent satisfaits du succès obtenus.

M. BRODEUR, Sec.-Trés.

A Cantal

21 Membres

Le 1er juin au soir, à l'école de notre petit village, une quarantaine d'hommes et jeunes gens se firent un plaisir de venir écouter la parole chaude et réconfortante de l'abbé Benoit et de Monsieur Amyot, avocat.

Ces deux Messieurs, étaient venu de Régina pour nous entretenir sur l'Association Franco-Canadienne de la Sask., et organiser parmi nous un comité local. M. l'abbé Benoit dans un discours aussi persuatif que précis, M. l'avocat Amyot en homme plein de tact et de courtoisie gagnèrent dès le début de leur discours, la sympathie de l'auditoire. Après nous avoir exposé le but de l'Association, et ses avantages, ils nous remirent sous les yeux les belles pages écrites en lettres d'or de notre histoire nationale, aussi bien sur les bords enchantés du majestueux St-Laurent que sur les bords de la rivière Rouge.

A nous donc de continuer et de maintenir haut, le drapeau, noble étendard de notre belle langue et de notre foi, précieux héritage de nos illustres prédécesseurs, afin de pouvoir le transmettre sans faiblesse à nos descendants.

(A suivre en 5me page)

La marche des oeuvres catholiques franco-canadiennes

M. Amédée Denault, le distingué publiciste catholique dont la présence au milieu de nous cette semaine est un honneur et une joie, écrivait récemment, dans sa vaillante revue le *Croisé*, un magnifique compte rendu de la marche des œuvres catholiques au Canada au cours des six dernières années.

En lisant cette page que nous recommandons tout spécialement à nos lecteurs, on ne peut manquer de constater combien le délégué du Comité Permanent de la Langue Française est au fait de toutes manifestations de la vie catholique et nationale et combien surtout est consolante et réconfortante l'éclosion de tant d'œuvres fécondes dans l'Eglise canadienne :

"Que l'Action Sociale Catholique, écrit M. Denault, organisée tout d'abord au diocèse de Québec— il y avait tout juste six ans le 31 mars dernier— par le grand cœur paternel d'un clairvoyant évêque (S. G. Mgr Bégin, archevêque de Québec) soit venu à temps sonner le ralliement des forces nationales et religieuses du Canada français ; donner l'exemple et le ton des nouvelles croisades à entreprendre pour la sauvegarde des traditions de la foi et de la race, si chères à notre peuple ; prouver par des expériences opportunes, parfois bien malaisées et douloureuses, mais toujours si consolantes, qu'il y a, si non mieux, du moins plus et d'autre chose à faire, au vingtième siècle, que ce qui s'était fait auparavant, pour garder intactes nos positions acquises, comme Canadiens-Français et comme catholiques ; voilà bien ce que, durant ce dernier lustre écoulé, maints événements ont concouru à prouver. Voilà surtout ce qui ressort clairement de la merveilleuse éclosion nouvelle d'entreprises catholiques et françaises que la présente année voit se produire.

Nous ne voulons point revenir avec trop d'insistance sur le passé, ni revendiquer, avec un parti-pris exagéré, plus de crédit qu'il ne convient pour le mouvement de l'Action Sociale Catholique, en de multiples initiatives et d'heureuses fondations que l'on vit poindre tout naturellement dans son sillage : à Québec, Congrès de la Tempérance et Congrès de la Langue française ; fondation du Conseil central de la Croix Noire et du Comité permanent du Congrès de la Langue française ; création de la Ligue de la Presse Catholique, de langue française, du Canada et des Etats-Unis, etc. ; à Chicoutimi, aux Trois-Rivières, à Ottawa et hier encore à Sherbrooke, inauguration de Comités diocésains d'action sociale catholique ou des œuvres sociales, avec complément tout indiqué de syndicats ouvriers catholiques, nés ou à naître ; à Montréal, Ecole Sociale Populaire, Congrès sacerdotal des œuvres, Ligue des Droits du Français, et demain, Cercles catholiques d'ouvriers, etc. etc. ; à Ottawa, Congrès national provincial et mise sur pied de la puissante Association canadienne-française d'Education de l'Ontario, ce qui se répète, tour à tour, à Saint-Boniface, pour le Manitoba, à Edmonton, pour l'Alberta, à Régina, pour la Saskatchewan : Congrès des Commissaires d'écoles, un peu partout ; congrès diocésain des œuvres sociales aux Trois-Rivières ; étonnante multiplication des caisses d'économie populaires ; apparition, sur divers points de l'Amérique française, ou elles étaient encore si rares, il y a six ans, de feuilles périodiques indépendantes de la politique et soucieuses de défendre avant tout et au dessus de tout, les intérêts religieux et nationaux ; et nous omettons encore bien des détails parmi les meilleurs.

Mais bornons-nous, pour cette fois, à noter brièvement les manifestations sociales ou patriotiques de même nature et de commune inspiration, déjà faites ou annoncées pour la présente année seulement. Leur simple énumération offrira matière à d'édifiantes réflexions sur ce qu'il est possible d'accomplir quand les croyants sincères aux vertus de la tradition nationale se décident à vivre hardiment leurs fermes convictions.

De ce qui est déjà réalisé depuis janvier 1913, nous avons mentionné le Congrès sacerdotal de Montréal, la fondation de la Ligue des droits du français dans la même ville, les congrès de Commissaires d'Ecoles à St-Anselme et à Joliette ; ajoutons-y ceux que juillet prochain verra tenir à S. Bonaventure et à Rimouski.

Signalons encore la fondation de la Corporation ouvrière catholique, aux Trois-Rivière, celle du Syndicat des Oeuvres sociales, à Ottawa et du Comité diocésain des œuvres sociales, à Sherbrooke ; le lancement du syndicat catholique des Employés du Commerce et de l'Industrie, à Montréal ; la création toute récente, de l'Union régionale de l'A. C. J. C., aux Trois-Rivières ; l'établissement du "Ralliement français et catholique en Amérique", nouvel organisme du Comité permanent du Congrès de la Langue française à Québec, et celui de la "Pensée française", inaugurée par l'Association S. Jean-Baptiste, à Montréal, deux institutions qui datent d'hier, tout comme les deux grands quotidiens catholiques nouveaux : "Le Droit", à Ottawa, et "La Gazette", à Fall-River, Mass., comme l'"Action Populaire" hebdomadaire, à Joliette, et ces jours-ci même, à Winnipeg, "la Liberté", autre, vigoureux hebdomadaire catholique ; cependant que Montréal nous donnait de son côté, "la Bonne Parole", la vaillante petite revue des dames syndicalistes catholiques, et "la Vie Professionnelle", bulletin des Employés catholiques, syndiqués du Commerce et de l'Industrie. Il faut noter aussi l'intéressante deuxiéme session annuelle du Congrès social des élèves des académies dirigées par les Clercs de S.-Viateur et les mémorables solennités de la prise de possession de la catholique ville de Lévis par la conquérante dévotion au Sacré-Cœur.

N'est-ce pas que, pour cinq mois à peine d'activité, la moisson est déjà belle, dans notre monde catholique et national du Canada français.

Mais voilà, pourtant, que, pour demain, on nous annonce encore d'autres exploits bien consolants d'action intensive chez les nôtres et par les nôtres.

Les Trois-Rivières verront, dans le cours du mois de juin, deux grandes manifestations nationales à base religieuse : la première l'intronisation du règne social public du Sacré-Cœur, par l'inauguration officielle d'une statue héroique du Dieu-Amour, sur une grande place de la cité, si généreuse et fière, de Laviolette ; la seconde, le Congrès annuel de l'A. C. J. C.

Ottawa, pareillement, solennisera le même mois de juin par une double fête mémorable : d'abord les noces d'or de la vigoureuse et patriotique mutualité, l'Union St-Joseph du Canada ; puis, un grand "ralliement" régional des Canadiens français de l'Ontario à l'occasion des noces de diamant de la Société S.-Jean-Baptiste locale.

Après quoi, successivement, Edmonton, Alta, à la mi-juin, St-Boniface, Man., au 24 du même mois, Régina, Sask., aux premiers

(A Suivre en 5me page,

La marche des oeuvres catholiques franco-canadiennes

(Suite de la 4e page)

jours d'août, auront aussi leur grand ralliement provincial des Canadiens français de chacune de ces provinces.

Montréal nous promet encore, à l'automne, quelques "Journées sociales", d'un intérêt palpitant et organisées par sa très vivante Ecole Sociale Populaire. Québec aura, de son côté, vers la mi-septembre, sa première "journée diocèsaine des oeuvres", à l'occasion de la première réunion du Conseil général de l'Action Sociale Catholique: et la paroisse S.-Jean-Baptiste de Québec nous ménage aussi de grandes et nobles fêtes en l'honneur du Sacré-Coeur, à qui elle va dresser, à son tour après S.-Sauveur, S.-Roch, S.-Louis de Courville, Lévis, Les Trois-Rivières, une statue en place publique, à l'ombre de sa magnifique église.

Tignish, dans l'Ile-du-Prince Edouard,(1) verra se tenir pendant les vacances, le congrès national de nos frères les Acadiens, et nos compatriotes du Maine réuniront une importante convention nationale, qui parait devoir rétablir enfin l'harmonie dans leurs rangs, trop longtemps divisés, et faire faire un grand pas dans la voie du succès, à la cause de leurs revendications légitimes, qui nous sont justement chères.

Ne voilà-t-il pas, vraiment, une belle auréole de faits d'action sociale et catholique, au Canada français, pour nimber les fêtes du jubilé d'argent épiscopal du vénérable archevêque de Québec, Sa Grandeur Mgr Bégin, l'incontestable initiateur et protagoniste de ce renouveau de vie religieuse et patriotique?

AMÉDÉE DENAULT

(1)—On a appris, depuis, que c'est à Shédiac, N. B., que se tiendra ce congrès acadien. LE P.

Cantal, Sask.

(Suite de la 4e page)

Immédiatement après, 21 personnes se firent inscrire comme adhérents à l'Association et on procéda aussitôt à la nomination des membres du comité local;

Se sont fait inscrire:

Rév. Louis Nadeau	$5.00
Cyprien Bertholet	1.00
Eugène Lemieux	1.00
Ulric Bégin	1.00
Joseph Hamel	1.00
Théodule Dignard	1.00
Edmond Gauthier	1.00
Joseph Dionne	1.00
Albert Charette	1.00
Antoine M. Dunand	1.00
Johnny Gauthier	1.00
Oreil Boutin	1.00
Willie Wiliot	1.00
Joseph Chouinard	1.00
René Bourgon	1.00
Ferdinand Lebel	1.00
Napoléon Vachon	1.00
Edmond Gauthier, fils	1.00
Georges Gervais	1.00
Gustave Matis	1.00
Edouard Boutin	1.00

Proposé par Joseph Hamel, appuyé par Georges Gervais que Monsieur le Curé soit président, adopté à l'unamité.

Proposé par Monsieur le Curé, appuyé par Georges Gervais que M. Edouard Boutin soit vice-président, adopté à l'unanimité.

Proposé par Edouard Boutin appuyé par Johnny Gauthier que M. Antoine M. Dunand soit secrétaire-trésorier, adopté à l'unanimité.

LE SECRETAIRE

La tournée de M. Bourassa

Du 11 au 18 juin, le directeur du *Devoir* a donné des conférences dans les principales villes de l'Ouest, Edmonton, Calgary, Régina, Saskatoon. Prince Albert eut pu jouir du même honneur si certains pleutres n'eussent craint de compromettre le salut de leur âme en invitant notre compatriote à venir parler dans la ville orthodoxe. M. Bourassa a parle devant les auditoires purement Anglais des *Canadian Clubs* de ces différentes villes, il a parlé au congrès franco - canadien d'Edmonton, il a parlé devant des auditoires français de Calgary et de Régina: partout il y eut salle comble et l'orateur a été écouté non seulement avec respect mais avec sympathie et enthousiasme, même jusque dans le château-fort de l'impérialisme, à Calgary, où il a affirmé avec plus de force que jamais ses convictions anti-impérialistes.

Voici ce qu'écrivait de l'intrépide champion des droits catholiques et français, l'*Edmonton Capital*, qui passe pour être l'organe de M. Cross, procureur général de l'Alberta.

"Edmonton recevra aujourd'hui et demain, dans la personne d'Henri Bourassa, l'un des Canadiens les plus virils et les plus actifs qui soient. La carrière politique de Bourassa a été tout au moins dramatique, et il est indiscutable qu'il représente les sentiments d'une très large partie (*a very large part*) du peuple du Canada, et que ses partisans sont loin de se recruter exclusivement parmi l'élément français. Doué d'une extraordinaire facilité d'expression dans les deux langues, d'une vigueur de caractère, d'une tenacité dans les desseins qui font de lui une personnalité remarquable et un homme exceptionnel (*a man among millions*), Bourassa est aujourd'hui l'un des facteurs considérables dans les affaires du Canada. Comme tous les hommes qui ont eu l'audace de penser, il a souffert l'opprobre des des partis politiques orthodoxes; mais l'histoire de sa vie prouve avec abondance qu'il est à peu près indifférent à ce que peuvent dire de lui les représentants des vieux partis, pourvu qu'il puisse se faire écouter du peuple. C'est virtuellement, la première campagne que Bourassa fait dans l'Ouest, et la ville d'Edmonton sera la première à pouvoir l'entendre. Aucun de ceux qui s'intéressent aux grands mouvements d'opinions qui gouvernent la politique canadienne, ne manquera d'aller l'écouter ce qu'il a à dire."

Une ligue anti-impérialiste

Dans un article où il dit que le gouvernement craint l'appel au peuple au sujet du bill naval, M. Omer Héroux termine en laissant entendre qu'une grande organisation anti-impérialiste est à la veille d'éclore. "Nous avons tout lieu de croire écrit-il qu'il ne se passera pas de longs jours avant qu'un appel, portant une signature fameuse ne convie les Anglo-Canadiens à organiser pratiquement la résistance à l'Impérialisme et à ses oeuvres."

La Russie, arbitre entre la Bulgarie et la Serbie

La Bulgarie et la Serbie ont accepté l'arbitrage de la Russie, pour règler leurs difficultés au sujet du territoire conquis durant la guerre contre la Turquie.

Les champs en culture

D'après le rapport du bureau des statistiques il y a cette année dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta 9,014,800 acres semés en blé (l'an dernier 8,961,-800 acres); 5,207,700 acres en avoine (l'an dernier 4,913,900). Au 31 mai la condition du grain apparait excellente dans tout le Canada.

Diffamateurs condamnés

Quâtre conseillers municipaux de Somma Vesuviana, près de Naples, Italie, ont été condamnés à 10 mois de prison pour avoir cherché à diffamer une communauté locale de Franciscains.

St. Louis

Le 9 Juin, M. Alfred Rock, fils de Sam Rock conduisait à l'autel, Mademoiselle Marie-Louise Boucher, fille de M. J.-B. Boucher, de la paroisse St. Louis.

M. W. A. Boucher, frère de la mariée servait de témoin accompagné de Melle Hedwige Marion, de Duck Lake.

La bénédiction nuptiale fut donnée à l'église de St. Louis par Rev. P. L.-J. Danis, O. M. I. au milieu de nombreux parent et amis. Après la cérémonie un diner fut servi au parents chez M. J. B. Boucher, où M. Louis Schmidt, félicita les nouveaux mariés dans un joli discours improvisé.



RÉSUMÉ DES RÈGLEMENTS CONCERNANT LES HOMESTEADS DU NORD-OUEST CANADIEN

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme home stead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une entrée de home stead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du demandeur.

DEVOIRS.—Un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans. Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 âcres possédée ou cultivée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur.

En certains districts un possesseur de homestead de bonne foi peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat est de $3.00 l'âcre et les devoirs sont les suivants: résider sur l'un ou l'autre homestead, six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'enregistrement du homestead, y compris le temps nécessaire pour mériter les lettres patentes du dit homestead, et en plus, culture de 50 âcres extra.

Un colon qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes:

Prix $3.00 l'âcre. Devoirs: Résidence de six mois chaque année pendant trois ans, culture de 50 âcres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

Un peu d'Histoire

-- 1912 --

L'Affaire du Keewatin

Nous reproduisions l'autre jour l'article de M. Henri Bourassa, directeur du *Devoir*, au sujet de la question scolaire dans la formation des provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan en 1905. Voici maintenant un exposé de la trahison encore plus complète accomplie en 1912 contre les droits catholiques lors de l'agrandissement des frontières du Manitoba. M, Bourassa a traité cette question dans le *Devoir* du 5 juin, treizième article de la série " *Le Nationalisme et les partis* ", dont nous reproduisons ici la partie finale, toujours à titre documentaire :

Lorsque survint l'affaire du Keewatin, nous ne pouvions sans protester laisser commettre l'iniquité. Pour nous, la question était claire et le devoir tout tracé C'était la même question exactement, que celle qui s'était posée en 1905, pour l'Alberta et la Saskatchewan. La source des droits —le *Statut* fédéral de 1875—était la même, les principes n'avaient pas varié, la Constitution non plus — et nous, pas davantage. La seule différence, c'est que les conservateurs, qui avaient lutté avec nous en 1905, alors qu'ils étaient dans l'opposition, étaient maintenant au pouvoir.

Nous qui, en 1912 comme en 1905, n'étions ni du pouvoir ni de l'opposition, ne crûmes pas devoir changer de principes ou d'attitude, parce que les bleus et les rouges avaient changé de place. Ce que nous trouvions juste d'exiger d'un ministère libéral, nous ne trouvions pas injuste de le réclamer d'un ministère conservateur.

Quelques braves conservateurs, qui nous applaudissaient en 1905, nous ont reproché d'être allés trop vite et d'avoir frappé trop fort en 1912. Nous auraient-ils fait le même reproche, si nos coups avaient atteint un ministère libéral ?

Nous ne fûmes ni plus ni moins intraitables dans un cas que dans l'autre. En 1912 comme en 1905, nous nous bornions à demander qu'on respectât la loi et les engagements solennels et explicites pris en 1875, par le parlement tout entier, sauf une poignée de sénateurs fanatiques, conduits par George Brown—lequel, du reste, avait admis qu'une fois créé, le droit de la minorité, catholique ou protestante, à ses écoles séparées ne pouvait plus être supprimé ou amoindri.

En 1905, au moins, le ministère libéral avait sauvegardé quelque chose des droits de la minorité. Au Keewatin, le ministère conservateur fit table rase.

Sans doute, pour se tirer d'embarras, les ministres prétendirent que la minorité n'avait aucuns droits. Ce qui démontre leur mauvaise foi, c'est que le très ingénieux ministre de la justice, M. Doherty, ne fit cette belle découverte qu'après que le ministère eut décidé de fermer l'oreille aux réclamations de la minorité !

° ° °

Je ne referai pas ici l'histoire de cette question ni le récit des débats parlementaires encore frais à la mémoire de tous. Ceux qui voudraient en retracer les détails peuvent se référer à la série des articles du *Devoir*, en février et en mars 1912, et particulièrement à la brochure que j'ai publiée sous le titre *"Pour la Justice."* Mais certains faits, encore inédits, trouvent leur place naturelle dans ces notes pour l'histoire.

Lors de la formation du ministère, il avait été entendu, je l'ai dit, que les droits de la minorité, dans tout territoire annexé au Manitoba, seraient maintenus. A quelque temps de là, les catholiques du Keewatin renouvelaient, auprès du nouveau cabinet conservateur, la demande que le ministère libéral avait repoussée ; c'est-à-dire l'organisation régulière de leur région sous l'empire de la Loi des Territoires.

Les ministres conservateurs, qui n'avaient pourtant pas été élus pour répéter les fautes de leurs prédécesseurs, opposèrent un second refus à cette demande fort légitime.

Ainsi, lorsque M. Doherty, avec toutes les apparences de la plausibilité et de l'impartialité judiciaire, affirmait au parlement qu'il n'avait pu découvrir quels droits les contribuables catholiques possédaient en fait, il avait d'excellentes raisons pour parler ainsi. Mais je doute que ses recherches aient été fort laborieuses, puisqu'il était au nombre de ceux qui avaient arbitrairement refusé aux catholiques du Pas le seul moyen légal d'exercer leurs droits !

C'est facile de prouver que le droit n'existe pas quand on commence par en refuser l'exercice.

* * *

Mais il y eut mieux que cela.

Lorsque vint le moment de faire passer la loi d'annexion, les ministres se mirent en relation avec le chef du gouvernement manitobain et les représentants de la minorité. M. Roblin leur déclara que c'était sa ferme intention de remédier à la situation odieuse des minorités catholiques dans les villes du Manitoba, mais qu'il ne pouvait consentir à en faire une condition de l'annexion du Keewatin, ni laisser mettre dans la loi d'annexion aucune garantie quelconque pour la minorite. Il ne voulait pas, disait-il, ameuter les fanatiques. D'autre part, les délégués de la minorité et les archevêques, réunis à Ottawa, déclarèrent aux ministres qu'ils ne pouvaient consentir à laisser disparaître cette dernière sauvegarde de la minorité. Après maints pourparlers, il fut convenu qu'un intermédiaire éminemment autorisé irait voir M. Roblin de nouveau. Si les promesses et les garanties lui paraissaient suffisantes, il télégraphierait " Oui "; en cas contraire, " Non ". La réponse télégraphique fut " Oui et non ; plutôt non que oui ". Une lettre explicative suivait. M. Roblin promettait de faire de son mieux ; il paraissait sincère ; mais ne s'engageait à rien de positif et il ne voulait pas même répondre de ses propres collègues ! Dans ces conditions, l'intermédiaire concluait que le gouvernement fédéral ne devait pas annexer le Keewatin sans conditions.

Les ministres d'Ottawa, passèrent outre. Toujours sous le même prétexte de ne pas réveiller le fanatisme, ils demandèrent aux autorités religieuses de garder le silence. Les dites autorités se soumirent docilement sans faute à cette exigence. Seule la voix autorisée de Sa Grandeur Mgr Charlebois, vicaire apostolique du Keewatin, protesta dans le désert.

La plus grotesque peut-être des légendes qui ont cours en certains quartiers, c'est celle de la "domination" que la "hiérarchie" exerce sur les politiciens ! Si l'on savait que c'est le contraire qui est vrai, depuis une quinzaine d'années !

Est-il étonnant que nous, qui connaissions tous ces faits, et qui n'avions aucun motif de trembler devant des politiciens dont nous avons maintes fois mesuré la faiblesse, nous ayons refusé de nous taire ?

En protestant contre ce déni de justice, nous sommes restés fidèles à nos principes, nous avons réclamé l'application des lois constitutionnelles, et le respect de la parole donnée par les hommes d'Etat les plus illustres des deux partis. En ceci comme en toutes choses essentielles, nous étions les

(A suivre en 7me page)

No. 1. FEUILLETON DU PATRIOTE DE L'OUEST

Dans la Tourmente

PAR

BERTRAND DE SIVRAY

La nuit commençait à tomber et la fraîcheur à se faire sentir, car on était au commencement d'octobre.

Sur la route, dont les contours devenaient imprécis, cheminaient deux voyageuses : une femme âgée et une fillette.

Leur jupe courte, leur simple bonnet, leur fichu croisé sur la poitrine décelaient deux paysannes.

—Arriverons-nous bientôt, Corentine, fit la plus jeune, je suis bien lasse.

—Encore un peu de courage, mademoiselle Solange, répondit l'interpellée ; dans une vingtaine de minutes, si Dieu le veut, et si nous ne faisons pas de mauvaises rencontres, vous embrasserez votre chère maman.

—Pourquoi m'appelles-tu mademoiselle Solange ? Si quelqu'un nous avait entendues ! Tu sais bien que je suis ta fille aujourd'hui...

—Vous avez raison.. mais je ne peux pas m'y faire...

A peine achevait-elle ces mots que le bruit d'un pas résonnant sur la route les fit tressaillir.

Bientôt, ils aperçurent, venant dans le sens opposé, un homme qui semblait grand et fort et qui avait l'allure d'un roulier.

—Salut, citoyennes ! fit-il lorsqu'il se trouva à la hauteur des deux femmes; il fait bien noir pour voyager seules par le temps qui court.

—Oui, citoyen, répond Corentine, en affermissant sa voix, mais j'avais été jusqu'à la ville faire des achats avec ma petite fille, et je me suis attardée.

Et toi, la belle, tu n'as pas peur sur les routes à cette heure-ci ? ajouta l'homme en s'adressant à Solange.

—Oh ! moi, je suis brave, je n'ai pas peur de rien, n'est-ce pas, grand'mère ? reprit l'enfant avec un sang-froid admirable.

—A la bonne heure ! fit le roulier, avec un gros rire, c'est pas comme ces aristocrates que nous faisons trembler rien qu'en les regardant. Allons, bon voyage, citoyennes !

—Au revoir, citoyen !

On entendit le pas lourd de l'homme se perdre dans le lointain ; les deux femmes avaient repris leur marche, serrées l'une contre l'autre, et se pressant davantage maintenant.

—Comme vous avez été courageuse et intelligente tout à l'heure ! fit la vieille servante avec admiration, lorsque tout fut retombé dans le silence.

C'est que je pensais à maman qui nous attend avec impatience, et je voyais bien que tu avais peur et que ta voix tremblante allait nous trahir.

Pourvu que nous ne rencontrions plus personne maintenant.

—J'espère bien que non, reprit Corentine, il fait tout à fait nuit à présent, et il faut y être obligé comme nous pour s'aventurer dans les chemins par cette nuit sans lune. Mais la métairie est proche.. encore quelques minutes, et nous y serons.

La femme et l'enfant continuèrent à marcher rapidement, et un instant plus tard, elles arrivèrent sans nouvel accroc à l'entrée d'une vaste ferme qui semblait abandonnée.

Sans se diriger vers la porte, elles contournèrent l'habitation, traversèrent un jardin en friche et atteignirent enfin le seuil d'un petit pavillon, perdu dans la verdure, et qui avait dû être un rendez-vous de chasse.

Corentine monta les degrés la première, ouvrit la porte, et après avoir fait passer la jeune fille devant elle, referma soigneusement l'huis.

—C'est nous, maman, fit Solange, en s'élançant vers une jeune femme qui accourait au devant des voyageuses.

Un garçonnet et une autre fillette, presque un bébé la suivaient.

—C'est Solange ! c'est Solange ! s'écriaient-ils avec joie.

La jeune fille s'arracha de l'étreinte maternelle pour embrasser les deux enfants.

—Mon Didier chéri !.. ma petite Elisabeth !..

Elle leur rendait leurs baisers avec usure, et la vieille Corentine sentait ses yeux se mouiller devant cette scène touchante.

Enfin, la jeune femme qui portait, elle aussi, des vêtements de paysanne, mais que sa distinction et la finesse de ses traits ne permettaient pas de confondre avec une femme du peuple, prit la main de sa fille aînée.

—Viens te reposer, chère enfant, fit-elle, tes forces doivent être épuisées après une si longue marche ; mais auparavant, nous allons remercier Dieu qui a permis que nous fussions réunis et en sûreté ici, et nous le prierons aussi pour ton père qui, les armes à la main, défend la cause du Roi ; nous lui demanderons de le protéger, et de nous le rendre bientôt.. lorsque cette terrible Révolution sera apaisée.

....

Le comte d'Arcé-Frécigny habitait avec sa famille une demeure seigneuriale aux environs de Nantes, en Vendée.

Les d'Arcé étaient de vieille noblesse, et de père en fils, avaient toujours porté l'épée.

Un peu d'histoire

(*Suite de la 6me page*)

traditionnels, les vrais conservateurs, au sens le plus large et le plus vrai du mot.

Les ministres et les députés conservateurs qui votèrent la loi d'annexion rompirent avec la tradition nationale, ils violèrent la constitution, les maximes de leur parti et leurs propres engagements. Ils firent actes de "démolisseurs".

***

A quelque temps de là, l'un des ministres fédéraux me faisait cet aveu: "Si Roblin n'exécute pas ce que nous lui avons demandé, nous sommes déshonorés".

A la session suivante de la législature provinciale. M. Coldwell fit modifier la loi de manière à permettre aux commissions scolaires de prendre possession des écoles catholiques. Nos bons conservateurs, toujours gogos, chantèrent victoire. Ils répandirent à profusion, durant les élections provinciales de Québec, une circulaire signée par trois députés manitobains et annonçant qu'enfin "la double taxe était abolie". C'est ce document que le Dr Normand, des Trois-Rivières, fit judicieusement jeter dans les profondeurs de sa cave, avec les annonces de mauvaises drogues.

Lorsque les catholiques de Winnipeg se présentèrent devant la Commission scolaire pour demander l'exécution des "amendements" Coldwell, les commissaires leur firent observer que le gouvernement, tout en leur permettant d'acquérir ou de louer les écoles catholiques, avait laissé subsister un autre article de la même loi, qui défend de séparer les enfants suivant leur religion. En d'autres termes, le gouvernement du Manitoba avait attaché sa "faveur" avec une chaîne dont l'autre bout restait rivé. Est-ce M. Pelletier qui a fourni le cadenas ?

L'un des signataires de la circulaire, M. Joseph Bernier, aujourd'hui ministre dans le cabinet Roblin, tout en disant beaucoup d'injures au *Devoir* et à M. Héroux, a confessé récemment que la double taxe, dont il annonçait l'abolition en mai 1912, existait encore en avril 1913. Elle continue de peser sur les catholiques de Winnipeg, de Brandon, de Portage-la-Prairie et du Pas.

Faut-il appliquer le jugement sévère que l'un des ministres fédéraux portait d'avance sur lui-même et sur ses collègues, et déclarer que ceux qui votèrent la loi spoliatrice de 1912 sont "déshonorés" ?

En tout cas, nous n'avons été ni les auteurs ni les complices de cette première défaillance des ministres et des députés "autonomistes"; et au risque de passer pour des "intransigeants", nous ne le regrettons nullement.

Ce n'est sûrement pas aux conservateurs, qui dénoncèrent l'abandon *partiel* des droits de la minorité des Territoires, en 1905, qui vouèrent aux gémonies le règlement *incomplet* de la question scolaire du Manitoba, en 1898, à jeter la première pierre aux nationalistes, qui ont condamné le sacrifice *total* des droits de la minorité du Keewatin en 1912.

Statistiques

Il y a environ 5,000,000,000 d'habitants sur la terre. Il en meurt chaque année 33,033,033.

Le nombre des hommes et des femmes est à peu près égal, et la moyenne de la durée de la vie est d'environ 33 ans.

Un quart des hommes meurent avant d'avoir atteint leur 15ème année.

Sur 1,000 personnes, une seule atteint l'âge de cent ans! Seulement 6 sur 100 arrivent à 95 ans, et pas plus de 1 sur 50 n'atteint la 80ème année.

33,033,033 mourant chaque année, cela fait un total de 91.874 par jour, 3,730 par heure, 60 par par minute et une par seconde.

Soumissions

DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au soussigné et marquées sur l'enveloppe: "Soumissions pour l'École Indienne et l'hôpital, LePas" seront reçues jusqu'à midi, mercredi, 2 juillet 1913, pour l'érection d'une Ecole Indienne et d'un hôpital sur la réserve indienne du Pas, sur le rivière Saskatchewan, à environ cinq mille de la ville LePas, Manitoba. On peut se procurer de plus amples renseignements quant au site, etc, de M. W. R. Taylor, agent des Sauvages, Le Pas, Man. Toutes les soumissions doivent être pour les deux bâtisses complètes.

On peut consulter les plans et devis à la Indian Office, Winnipeg, au bureau de l'Agent des Sauvages, LePas, au bureau de l'inspecteur des Agences Indiennes, Prince-Albert, aux bureaux des agents des Terres du Dominion, à Brandon et Dauphin, et aux bureaux de poste de Duck Lake, Battleford et Stonewall.

Chaque soumission doit être accompagnée d'*un chèque accepté* par une banque à charte égal à dix pour cent du montant de la soumission, fait à l'ordre du soussigné, et ce chèque sera confisqué, si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat. Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

J. D. McLEAN,
Assistant Député et Secrétaire.
Département des Affaires Indiennes
42329. Ottawa 20 mai 1913.

En 1789, lorsqu'éclata la Révolution, le jeune comte Hubert ne s'inquiéta pas trop pour les siens. De son manoir dépendait un grand nombre de fermes et de métairies, et il pensait les paysans très attachés à sa famille.

Mais, si parmi ces hommes simples, il en fut d'admirables par leur honnêteté et leur dévouement, quelques-uns cependant, se laissèrent gagner aux idées révolutionnaires; les nouvelles de ce qui se passait à l'Assemblée leur arrivaient, avec un peu de retard, il est vrai, mais assez tôt pour leur permettre de suivre le mouvement des esprits.

C'est ainsi, qu'ayant appris l'abolition des privilèges, en la mémorable nuit du 4 août, ils voulurent exécuter, par la force, les promesses qui en découlaient.

Bientôt, malgré la fidélité de beaucoup de ses serviteurs, M. d'Arcé ne se sentit plus en sûreté au château de Frécigny et il résolut d'éloigner pour quelque temps sa femme et ses enfants.

Quant à lui, colonel aux Gardes-Françaises, il ne voulut pas abandonner son poste, fier de pouvoir prouver en cette circonstance son amour et son attachement à la cause royale.

Madame d'Arcé et ses deux plus jeunes enfants acceptèrent donc l'offre d'un de leurs fermiers, de les conduire avec sa modeste carriole, au pavillon de la Gauchotterie.

Pour ne pas éveiller l'attention, l'aînée, Solange, partirait seulement quelques jours après, avec la vieille servante Corentine.

Le premier voyage s'était effectué sans incident et maître Lebret, le dévoué serviteur, avait eu la joie de voir son expédition couronnée de succès.

Mais la comtesse tremblait pour Solange; aussi l'on comprend les transports de tendresse avec lesquels la jeune mère accueillit sa chère enfant..................

....

Plusieurs mois se sont écoulés depuis que Corentine et Solange sont venus rejoindre les fugitifs à la Gauchotterie, et la Révolution, au lieu de s'apaiser, comme l'espérait la comtesse, n'a fait qu'augmenter.

Les châteaux sont pillés, dévastés, les nobles chassés; déjà, Madame d'Arcé soupçonne que sa retraite a été éventée, et elle se demande avec effroi s'il ne faudra pas la quitter bientôt pour chercher un abri plus sûr.

Profondément pieuse, la jeune femme n'a pas perdu courage cependant, et elle communique sa foi inébranlable à ceux qui l'entourent. Elle occupe ses journées à instruire ses enfants dans la Religion qu'elle-même a étudiée avec passion.

Mais si Didier et la petite Elisabeth l'écoutent avec respect et attention, elle se sent comprise par sa fille aînée qui, avec une intelligence au-dessus de son âge, profite merveilleusement de l'enseignement maternel.

Solange d'Arcé avait eu le bonheur de faire sa première communion.

Elle s'était préparée au grand acte avec la ferveur d'un ange. Malheureusement, il n'y avait pas eu de confirmation cette année-là à Frécigny; l'enfant n'avait donc pas reçu ce sacrement qui donne la force aux faibles et qui fait de tout chrétien de vrais soldats de Jésus-Christ.

Et là-bas, dans l'exil de la Gauchotterie, c'était un des chagrins de la comtesse de penser que sa fille ne pourrait pas recevoir le sacrement de confirmation avant plusieurs années peut-être.

Si éprouvée par la séparation cruelle de son mari, par cette vie nouvelle d'inquiétudes et de privations, elle se sentait bien faible par instants, et se demandait avec terreur ce que deviendraient ses enfants si elle venait à leur être enlevée.

Il y avait Corentine, il est vrai, dont le dévouement était à toute épreuve et qui n'abandonnerait jamais ses petits maîtres; mais la fidèle servante était âgée déjà et ne leur serait pas d'un grand secours malgré sa bonne volonté.

Qui élèverait Didier et Elizabeth, si elle mourait ?..

Qui consolerait le comte dans sa douleur ?

Lorsque ces pensées l'assaillaient, Madame d'Arcé concluait toujours que Solange seule était capable d'assumer cette lourde tâche; elle connaissait son bon sens, son amour pour son père, son frère et sa petite sœur; elle savait qu'elle pouvait compter sur elle.

Mais elle l'eût voulue plus armée encore pour cette lutte de chaque jour, plus forte pour supporter l'adversité, et c'est pourquoi elle demandait tous les jours à Dieu dans ses prières de permettre que sa chère fillette pût recevoir ce sacrement de confirmation qui, en l'affermissant dans sa foi, lui donnerait l'énergie nécessaire à être à la hauteur d'une tâche aussi écrasante pour une enfant de treize ans.

II

Au mois de septembre 1790, une affreuse nouvelle vint augmenter le trouble et les inquiétudes de la comtesse d'Arcé-Frécigny.

Un jeune capitaine aux Gardes-Françaises, parent de Claire d'Arcé et qui connaissait le lieu de sa retraite, passa à la Gauchotterie et apprit à sa cousine avec mille ménagements que le comte Hubert était prisonnier.

—Où est-il ? s'écria Madame d'Arcé au milieu de ses larmes, où l'ont-ils emmené ?

—Je crois qu'il a été enfermé à Nantes avec une grande partie de notre régiment, répondit le jeune homme; mais Hubert a pu me dire quelques mots avant que les portes de la prison ne se renfermassent sur lui.

Le Congrès d'Edmonton

10 -- 11 -- et 12 juin

Le Congrès franco-canadien d'Edmonton a été suivi par nos compatriotes de l'Alberta et des autres provinces avec le plus vif intérêt. A chaque séance il y eut foule. Il s'y est fait un magnifique travail d'étude et d'organisation.

Toutes les séances ont eu lieu dans la vaste salle de l'Ecole catholique séparée.

Le mardi, 10, se fit l'ouverture solennelle sous la présidence de M. Lessard, ancien ministre sans portefeuille, dans le ministère Rutherford.

S. G. Mgr Legal, archevêque d'Edmonton, président d'honneur, dans une allocution très applaudie, rappelle ce que les communautés de langue française ont fait dans le pays de l'Alberta pour l'enseignement du français depuis un demi-siècle.

M. Giroux, avocat d'Edmonton, souhaite la bienvenue aux délégués: MM. Denault et Bourassa.

M. le baron Albert d'Aubigny, ancien député français, représente la France.

Une partie de la journée de mercredi fut employée à discuter les questions d'enseignement et les résolutions. Le soir, M. Emile Tessier a fait un joli discours, le baron d'Aubigny nous a apporté, en termes spirituels et délicats, un message de France l'abbé Normandeau a parlé de la colonisation, le R. P. Simard, O. M. I., de la langue française. Le Père Théophile Hudon, S. J., recteur du nouveau collège d'Edmonton, a fait une remarquable conférence sur l'Education française dans l'Alberta.

Les congressistes ont adressé le cablogramme suivant à M. Etienne Lamy, secrétaire perpétuel de l'Académie Française:

"Deuxième Convention langue française réunie à Edmonton vous adresse fidèle et respectueux souvenir."

Le texte proposé par M. d'Aubigny a été adopté à l'unanimité au milieu de chaleureux applaudissements.

Toute la journée du mercredi fut employée à discuter des questions d'extrême intérêt pour la population française de la province. On y a spécialement demandé deux ans de cours primaire exclusif pour les enfants français. On y a pris aussi des résolutions intéressantes en matière de colonisation, etc.

C'est M, Wilfrid Gariépy, avocat à Edmonton, qui a été élu président de la Société du Parler Français pour l'année courante.

Le grand événement de la soirée fut le discours de M. Henri Bourassa, dont nous donnerons un compte-rendu plus tard. On a fait une ovation au directeur du *Devoir*.

Grande assemblée des Franco-Canadiens

Sous la présidence d'honneur de S. G. Mgr PASCAL, O. M. I. et sous les auspices du "Patriote."

Réception d'honneur à

M. Amédée Denault

de Québec, représentant du Comité Permanent du Congrès de la Langue Française.

Programme Musical et Discours

VENDREDI SOIR, LE 20 JUIN

à la salle des Chevaliers de Colomb Avenue Centrale, Prince-Albert

LES DAMES SONT ADMISES ENTREE GRATUITE

Que tous les Canadiens-Français de Prince Albert et du district se fassent un devoir de venir assister à cette assemblée patriotique très importante.

M. Amédée Denault à Prince-Albert

M. Amédée Denault, de Québec, secrétaire archiviste du Comité Permanent du Congrès de la Langue Française, et délégué spécial de ce Comité au Congrès d'Edmonton est arrivé dans notre ville mardi soir par le train de Régina. Il fut reçu à la gare par le directeur et l'administrateur du PATRIOTE et un groupe considérable de Canadiens de la ville parmi lesquels nous remarquions M. Richard Bernard, neveu de M. A. Denault, MM. J. G. Poulin, Baril, Jarest, Gosselin, de La Gorgendière, Léonard, Drouin, Moreau, Casgrain, Lavoie, etc. Le distingué visiteur fut ensuite conduit aux bureaux du PATRIOTE, escorté de plusieurs de nos compatriotes qui prirent place dans deux autos mis à leur disposition par MM. Roy frères La soirée se passa en une charmante causerie de famille où M. Denault nous fit part de ses impressions sur l'Ouest et spécialement sur le beau succès remporté par la Convention française de l'Alberta.

Hier, M. Denault est allé présenter ses hommages à Monseigneur l'évêque et il a visité la ville en compagnie de quelques amis.

Il est parti ce matin pour Marcelin où il adressera la parole, ce soir, à l'occasion de la célébration anticipée de la St Jean Baptiste.

Les Canadiens de Prince-Albert auront l'honneur et l'avantage d'entendre M. Denault, *vendredi soir*, dans une assemblée convoquée pour fonder ici un groupe local de l'Association Franco-Canadienne de la Saskatchewan. Tout le monde est cordialement invité et nous comptons sur la présence de tous. Les Canadiens de Prince-Albert se feront un plaisir de lier connaissance avec le délégué du Comité Permanent. et ils tiendront à honneur de fonder, à cette occasion, l'un des plus beaux cercles de l'Association Franco-Canadienne de la Saskatchewan.

L'assemblée aura lieu vendredi soir, à 8 heures, dans la salle des Chevaliers de Colomb, sur l'Avenue Centrale.

Venez en foule et faites-part de la nouvelle à vos amis.

Chronique Locale

—Dimanche prochain, à l'occasion de la St-Jean Baptiste, une grand'messe solennelle offerte par les Canadiens Français de la paroisse, sera chantée à 10½ hrs à la cathédrale.

Le soir aux Vêpres le sermon de circonstance sera donné en français.

—Emery Valade, âgé de 11 ans et fils de M. Louis Valade, de cette ville a remporté le premier prix de violon offert par l'Association musicale de la Saskatchewan.

—M. Edouard Allaire, *gérant* de la Manufacture de Meubles de Victoriaville, était de passage à Prince-Albert, lundi, il fut bien heureux de rencontrer de nombreux Canadiens-Français dans notre ville et de trouver ici un journal Canadien-Français "LE PATRIOTE DE L'OUEST" fut en effet le premier journal qui lui tomba sous la main à son arrivée en ville.

—L'hôtel du téléphone sera construit et prêt pour le service avant fin d'année. Les demandes de soumissions ont été faites, lundi, et les travaux seront poussés activement. L'installation pourra accommoder pour commencer un service de 2,500 abonnés. L'échange de communication se fera par mécanisme automatique. On fera disparaître fils et poteaux dans les quartiers d'affaires; les fils seront posés sous terre. La bâtisse du téléphone sera construite sur la 12me, en face de l'église presbytérienne. Ce sera une bâtisse à trois étages avec toutes les améliorations modernes.

—Le désastreux incendie qui a détruit les scieries de Big River, mercredi dernier, et causé plus d'un demi-million de pertes, a aussi laissé plus de 300 ouvriers sans ouvrage. Un bon nombre de ceux-ci cherchent du travail à Prince-Albert; environ 200 sont partis pour les scieries de Port-Arthur, Ont.

—M. Chisholm, inspecteur des agences indiennes, est parti cette semaine, avec quelques hommes, pour offrir le traité à une tribu sauvage à 300 milles au norn de Big River.

—M. le sénateur T. O. Davis, qui est venu d'Ottawa, la semaine dernière, croit qu'il n'y aura pas d'élections générales cette année.

—A son retour d'Ottawa, M. le député McKay affirme que la salle d'exercices militaires sera construite prochainement et que les travaux du quai se continueront au cours de l'été. M. McKay pense aussi que Prince-Albert aura un Aquarium l'année prochaine et que le gouvernement libérera les titres du parc de ville que l'on veut affecter à la construction de manufactures. Les delais de cette affaire sont attribuables au défaut de certaines formalités qu'il eut fallu remplir.

—Le coût des travoux entrepris aux chûtes La Colle pour le pouvoir hydraulique s'élèverait à $500,000 ou $700,000 de plus que d'après les premiers estimés. La chose suscite de nombreux commentaires.

—La Great West ajoutera une extension de 4000 pieds à son usine de peinture, au nord de la rivière. Lorsque cette aile sera terminée cette manufacture sera la plus considérable du genre dans tout le Canada.

—La salle des exercices militaires pour laquelle les soumissions seront émises prochainement sera une bâtisse de $100,000.

—L'immeuble a repris plus d'activité depuis quelques jours. M. George Will a vendu au major Mansel le lot 2, du bloc H, largeur de 66 pieds, sur la 11me rue pour la jolie somme de $34,000.

Mariage

Berriault—Anctil

Lundi dernier, M. Norbert Berriault, typographe au PATRIOTE, conduisait à l'autel Mlle Rachel Anctil, fille de M. Alphonse Anctil, de Bellevue.

La bénédiction nuptiale fut donnée par M, l'abbé Chauvin, curé de la paroisse.

Mlles Berthe et Clarinthe Beaulieu et Mlle Jeanne Descoteaux exécutèrent du beau chant. Mlle Descoteaux accompagnait à l'harmonium.

Après la cérémonie un excellent dîner fut servi chez M. Alphonse Anctil. On remarquait parmi les invités M. l'abbé Chauvin, Mlle Berthe Beaulieu, MM. J. P. Dacust, du PATRIOTE, Alex Poty, M. Perret, M. et Mme Fortunat Tessier, M. Josaphat Bourdon et toute la famille Anctil était représentée.

Après la fête les joyeux mariés retournèrent à Duck Lake où un somptueux souper fut servi chez M. J. F. Perret, et ils retournèrent par le train du soir à Prince-Albert.

Aux deux époux, le PATRIOTE souhaite bonheur chrétien, longue vie et prospérité.

Les ouvriers de Québec et le Sacré-Coeur

La première demande faite par Jésus à la Bienheureuse Marguerite Marie est la suivante: "Je te demande que le premier Vendredi après l'octave du Saint-Sacrement soit dédié à une fête particulière, pour honorer mon cœur, en communiant ce jour-là et en faisant amende honorable pour réparer les ingratitudes de hommes"....

"Gloire aux braves ouvriers de St Sauveur de Québec écrit le *Bien Public*! Il n'est probablement pas, en toute la chrétienté, un seul coin de terre où ce désir du Maître Divin ait reçu une plus éclatante et complète satisfaction. Vendredi dernier, de huit à dix mille hommes défilaient dans les rues de la vieille capitale, cierges en mains, chantant à pleine voix les hymnes de triomphe, formant un incomparable cortège au seul souverain Roi des sociétés. Comme le cœur du vénérable Mgr Bégin, qui portait l'ostensoir, a dû battre d'une émotion intense à la vue de ce grandiose déploiement. Comme le Sacré-Cœur a dû être content d'entendre cette armée de soldats chrétiens, protester, par la bouche de leur représentant officiel, M. J.-A. Langlois, député, de leur amour indéfectible, de leur fidélité inébranlable.

Et l'on sait que les ouvriers Québecois ne sont pas de ceux dont les promesses restent lettre morte.

Venez en foule à l'assemblée de demain soir, 20 juin, à Prince Albert.

Hommage à deux auteurs canadiens

L'Académie des Sciences Morales et Politiques de l'Institut de France, vient de décerner un prix de mille francs à M. Amédée Gosselin, recteur de l'Université Laval, de Québec, pour son ouvrage sur l'*Instruction publique au Canada sous le régime français*. L'ouvrage est un des plus remarquables qui ait encore été écrit sur l'histoire du Canada.

Nous apprenons aussi avec un égal plaisir que l'Académie française a décerné le prix Thiers, un des plus importants dont elle puisse disposer, à M. Thomas Chapais, pour son magnifique ouvrage sur *Montcalm*.

Pour encourager l'étude de l'histoire du Canada

Le secrétaire de la Société St Jean-Baptiste, de Montréal, M. J. B. Lagacé, vient d'écrire aux directeurs des collèges classiques de la province de Québec, leur annonçant que la Société a décidé d'offrir chaque année un prix d'honneur à l'élève des classes de Belles-Leitres et de Rhétorique qui sortira vainqueur d'un concours sur l'histoire de notre pays. Ce prix consistera en livres traitant du Canada. Le conseil aurait souhaité pouvoir offrir, dès cette année, la nouvelle édition de l' "Histoire du Canada", de Garneau, actuellement en cours de préparation; il le fera à l'avenir; mais, pour cette fois, ce sera probablement l' "Histoire de la colonisation de la Nouvelle France", d'Emile Salone, qui sera donnée.

A la suite du Congrès Eucharistique

Les conversions se font nombreuses à Malte, à la suite du grand Congrès Eucharistique. Une famille protestante tout entière, est, dit-on, passée au catholicisme. Un Israélite a fait son abjuration et a été baptisé dans l'église des Capucins, à la Florina. Le chapelain protestant d'une petite église de la Sliema vient d'adhérer à l'Eglise catholique et son adhésion en attirera d'autres.

Le français à Londres

A ceux qui poursuivent le français de leur haine, aussi bien que de leurs sournoises persécutions, nous soumettons la nouvelle suivante cueillie dans l'*Action Sociale*.

"Le 2 mai dernier a été inauguré, à Londres, un Institut français, rattaché à la Faculté de Lille, et destiné à faciliter aux Anglais l'étude de la littérature, de la politique et des institutions françaises.

"L'élite de la société anglaise d'outre-mer a toujours tenu à honneur de connaître assez la langue française pour la parler couramment et goûter les chefs-d'œuvre de notre littérature. On peut être certain que le nouvel Institut sera très fréquenté."